



**Vision
d'Ailleurs**
voyages

NAMIBIE, SUR LA PISTE DE L'ORYX

Circuit 13 jours / 10 nuits

9 AU 21 MAI 2025

Détaillant VISION D'AILLEURS VOYAGES et organisateur du voyage PASSION DU MONDE



La Namibie est l'un des sanctuaires au monde où l'on a de vrais rendez-vous avec la nature. Fascinant parc d'Etosha où se concentre une population animale impressionnante, rude Damaraland abritant les derniers éléphants du désert, le Namib et son océan de dunes ocre et orange. Ici la faune est généreuse et multiple ; la roche et le sable se maquillent avec les couleurs que leur prêtent le soleil et les minerais, servis par une luminosité sans pareil. Ici les espaces sont infinis, blessés parfois par des failles gigantesques et, dans tout le pays, la population affiche avec fierté et sincérité sa diversité culturelle.

18 participants minimum - 25 participants maximum

LES POINTS FORTS

- 6 safaris inclus
- Nuit à Sossusvlei proche de l'entrée du parc
- Excursion à la recherche des éléphants du désert
- Croisière en catamaran dans la baie de Swakopmund
- Les fameuses dunes de Sandwich Harbor

VISION D'AILLEURS VOYAGES

PROGRAMME précontractuel, représentant l'OFFRE PRÉALABLE répondant aux obligations de l'article R211-1 à 4 du code du tourisme.

1ER JOUR : VENDREDI 9 MAI 2025 : DOLE-DIJON / PARIS ROISSY → WINDHOEK

Départ en autocar de votre ville Dole ou Dijon pour rejoindre l'aéroport de PARIS Roissy avec votre accompagnatrice(teur). Vol régulier Ethiopian Airlines pour Windhoek via Addis Abeba.

PARIS ROISSY 21h40

2EME JOUR : SAMEDI 10 MAI 2025 : WINDHOEK / OKAHANDJA

Addis Abeba 06h00 // 08h35 / 13h20.

Horaires soumis à modification.

A l'arrivée, à Windhoek, **accueil par votre guide accompagnateur parlant français.**

Départ vers le nord du pays jusqu'à **Okahandja**. Située au nord de Windhoek, cette petite ville de province, très calme, était la capitale des Hereros au début du 19^e siècle. **Okahandja** est aujourd'hui plus connue pour son marché au bois, où vous irez vous balader, sur lequel il est possible d'observer les sculpteurs au travail. Installation à l'hôtel pour 1 nuit. Diner.

3EME JOUR : DIMANCHE 11 MAI 2025 : OKAHANDJA / ETOSHA

Petit-déjeuner. Route vers le Nord et visite du **projet de l'Africat Fondation**, créé en tant qu'organisation à but non lucratif en 1993, dont la mission est de sensibiliser les visiteurs sur la protection de la nature et des félins : guépards, léopards, chiens sauvages, et hyènes.

La Fondation aurait sauvé depuis sa création plus de 1000 guépards et léopards sur les terres agricoles de Namibie, et cela grâce à leur collaboration avec les éleveurs de bétail.

Déjeuner sur place.

Continuation vers le Nord et **le Parc National d'Etosha**. D'une superficie de 20 000 km², il est l'un des principaux sanctuaires de la vie sauvage africaine. Le coeur du parc est l'Etosha Pan, ancien lac salé asséché, d'une surface de 5 000 km². Cette grande dépression blanche est un endroit propice aux mirages mais surtout l'occasion de rencontrer des troupeaux d'animaux sauvages.

Entrée dans le Parc d'Etosha et **installation à l'intérieur du parc au camp Namutoni.**

Ce camp est situé à l'Est du parc dans l'ancien fort de l'armée allemande. Le secteur de ce camp, avec de nombreux points d'eau à proximité, offre de très belles opportunités de safari en cours de journée.

Installation au lodge pour 2 nuits. Diner.



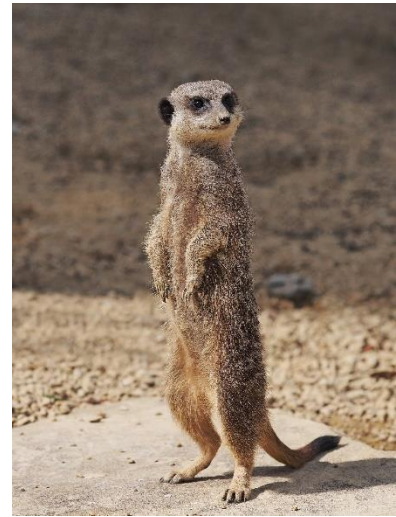
VISION D'AILLEURS VOYAGES

4EME JOUR : LUNDI 12 MAI 2025 : ETOSHA EST

Petit-déjeuner. **Journée de safari dans le parc d'Etosha en véhicule spécial ouvert.**

Etosha, le «grand espace blanc», tire son nom d'Etosha Pan, une vaste dépression de 120 km de long sur 72 km de large. Cet ancien lac s'est progressivement desséché il y a environ 12 millions d'années laissant place à une vaste étendue blanche. Ce parc national offre sans conteste l'un des plus beaux tableaux de la vie sauvage d'Afrique où vivent 114 espèces de mammifères, 110 espèces de reptiles et 340 variétés d'oiseaux dont environ un tiers sont des migrateurs. L'itinéraire conduit de point d'eau en point d'eau, lieux de prédilection pour rencontrer la faune et pour la voir vivre. Ici tous les animaux d'Afrique Australe sont présents, une véritable Arche de Noé.

Déjeuner et dîner au lodge. Nuit.



5EME JOUR : MARDI 13 MAI 2025 : ETOSHA EST / ETOSHA OUEST



Petit-déjeuner. **Nouvelle journée de safari dans le parc d'Etosha en véhicule spécial ouvert, en traversant le Parc d'Est en Ouest.**

Continuation du safari en direction de l'extrémité sud-ouest d'Etosha. Les oiseaux, plus de 300 espèces, y apparaissent par dizaines de milliers tout comme de nombreux éléphants, zèbres, lions, et girafes. En chemin, passage au niveau d'Okaukuejo. Son point d'eau offre des scènes animalières spectaculaires. Des troupes d'éléphants et de rhinocéros noirs sont

souvent présents, lions et hyènes apparaissent régulièrement. On peut assister à des rassemblements d'animaux herbivores, oryx, springboks, koudous, troupes de zèbres... Déjeuner en cours de safari.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Arrivée au camp situé à 10km au sud de l'entrée Anderson Gate du Parc de Etosha, près du camp de Okaukuejo. Installation pour 1 nuit et dîner au lodge.

6EME JOUR : MERCREDI 14 MAI 2025 : ETOSHA/ TWYFELFONTEIN

Petit-déjeuner.

Route vers le **Damaraland**. Son nom est le résultat d'une histoire particulière et annonce l'une des plus belles régions de Namibie. Les couleurs y sont singulièrement vives, du marron au vert en passant par l'ocre. La région tient son nom d'une histoire violente, celle de l'Apartheid. Les Damaras y vivaient librement. Puis, dans les années 1970, ils furent réduits à vivre dans un bantoustan, qui prit alors le nom de Damaraland. A la fin de l'apartheid, la région reprit place au cœur de la Namibie.

Déjeuner sous forme de panier-repas.

Continuation vers le lodge et départ pour **un safari à la recherche des éléphants du désert**. Ce sera l'occasion d'aller à la rencontre de ces pachydermes d'un autre âge, si différents dans leur approche de leurs semblables vivants dans d'autres régions d'Afrique (la rencontre avec les éléphants n'est bien entendu jamais garantie lors de ces excursions). Installation pour 1 nuit et dîner au lodge.



7EME JOUR : JEUDI 15 MAI 2025 : TWYFELFONTEIN/ SWAKOPMUND

Petit-déjeuner.

Départ pour la visite de Twyfelfontein. C'est un vaste cirque formé de rochers rouges, chaotiques, où ont été gravées, par les hommes du néolithique, plus de 2000 gravures rupestres de lions, girafes, éléphants, rhinocéros et serpents. Route vers la côte Atlantique. Déjeuner en cours de route. **Continuation vers Swakopmund**, connue sous le nom de Swakop, la plus grande ville côtière du pays. A l'origine port d'accueil édifié en plein désert, elle est devenue la première station balnéaire de Namibie, avec ses rues bordées de palmiers et ses beaux hôtels face à l'Océan Atlantique.

Installation à l'hôtel pour **2 nuits**. Dîner en ville.

8EME JOUR : VENDREDI 16 MAI 2025 : SWAKOPMUND 🏠 WALVIS BAY 🏠 SWAKOPMUND

Petit-déjeuner.

Départ en direction de **Walvis Bay**, en longeant la côte. Walvis Bay est le premier port de Namibie. Son lagon abrite la plus importante colonie de flamants roses d'Afrique Australe. **Embarquement pour une croisière en catamaran dans la baie d'environ 2h**.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Découverte du premier port namibien et des colonies de flamants roses. **Snack et vin pétillant à bord.** Cette excursion en catamaran permet de partir à la rencontre d'une colonie de phoques alors que les dauphins accompagnent l'embarcation et surfent sur les vagues. Déjeuner en ville.



Excursion pour les célèbres dunes de Sandwich Harbor en 4x4.

Départ pour un drive 4x4 impressionnant, entre dunes et océan glacé jusqu'à Sandwich Harbor. Le lagon de Walvis Bay, le lit de la rivière Kuiseb, les plages sauvages de la crique de Sandwich Harbour. Ici les dunes, face à la mer, sont des refuges naturels pour de nombreux oiseaux marins. La balade en 4x4 débute par un passage dans le delta de la rivière Kuiseb, pour atteindre Sandwich Harbour vous devrez traverser des dunes géantes.

Les points de vue extraordinaires associés aux sensations uniques ressenties lors de ce type de conduite feront de cette excursion une expérience inoubliable. Il s'agit d'un site naturel protégé par les grandes organisations mondiales de protection de l'environnement. Superbes dunes couleur ivoire, que la faune locale a choisi comme lieu de reproduction. Selon la saison, des orques peuvent même être aperçus... Tout au long de l'après-midi, des boissons (bières et sodas) sont disponibles et incluses dans la prestation. (excursion soumise aux conditions locales de l'océan).

Dîner en ville. Nuit à l'hôtel.



VISION D'AILLEURS VOYAGES

9EME JOUR : SAMEDI 17 MAI 2025 : SWAKOPMUND / SESRIEM

Petit-déjeuner.

Route vers le parc national du Namib Naukluft.

Traversée du désert du Namib d'Ouest en Est en passant par le Gaub Pass et le canyon de la rivière Kuiseb.

La réserve du Namib Naukluft est le plus grand parc réservé du pays mais aussi le plus grand d'Afrique. Le désert du Namib est le plus vieux du monde, formé il y a plus de 100 000 ans. Il englobe des paysages très variés allant des immenses



étendues de dunes de sable rouge de Sossusvlei aux montagnes du Naukluft où alternent gorges profondes et sommets majestueux au panorama grandiose.

Arrêt à Solitaire.

Solitaire, historiquement une station-service qui faisait office d'épicerie...Un côté Bagdad café namibien, la station a beaucoup changé avec la construction du Solitaire Country Lodge sur le site, mais l'épicerie reste un arrêt historique sur la route entre Swakopmund et Sesriem, et la qualité de leur Apple Struddle n'a jamais été remise en question, à essayer accompagné d'un café ou d'un thé selon votre préférence.

Déjeuner en cours de journée. Continuation vers Sesriem et installation **au lodge**, situé à 5km environ de la porte d'entrée du parc, **pour 2 nuits**. Diner.

10EME JOUR : DIMANCHE 18 MAI 2025 : SOSSUSVLEI / SESRIEM

Petit-déjeuner.



Départ pour la découverte des dunes de Sossusvlei. *Toute la splendeur du désert du Namib est concentrée en cet endroit : une dune en cache une autre. Devant vous, les plus anciennes et celle qui est la plus haute du monde : la dune de Sossusvlei (600 mètres).*

Départ en autocar puis fin du parcours en 4 X 4 et découverte du site de Dead Vlei : entourée de dunes de sable de couleur ocre, la vallée morte offre un paysage très mystique et contrasté, fait d'arbres morts et de poussière. Retour au lodge pour le déjeuner. **Route vers Sesriem et visite du canyon.** Cette faille d'un kilomètre de

long et de 30 mètres de profondeur a été sculptée, il y a 15 millions d'années, par la rivière Tsauchab.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

En option, à régler sur place (pré réservation conseillée)

- A Sesriem survol en avionnette au-dessus des dunes : environ 200 € à régler sur place (à reconfirmer selon nombre de participants).

Retour vers le lodge où vous pourrez participer à l'activité phare : **rencontrer et nourrir les félins...**
Diner.

11EME JOUR : LUNDI 19 MAI 2025 : SESRIEM / MARIENTAL

Petit-déjeuner.



Route vers le désert du Kalahari.

Le Kalahari est un désert dont les 500 000 km² s'étendent sur la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud. C'est de ce désert que vient le sable rouge des dunes de Sossusvlei. Ici, sa couleur est encore plus intense.

Les dunes se dressent en lignes espacées de vallées auxquelles la végétation apporte un contraste de couleur. Ce décor est parsemé de pans, petits lacs salés qui, asséchés et blancs en hiver, peuvent être remplis d'eau à la saison des pluies, attirant de ce fait de nombreux oiseaux dont des colonies de flamants roses.

En route halte à Maltahohe pour participer à un projet de soutien à la communauté qui inclut un spectacle de

la chorale chant Nama et une présentation d'une sélection de plantes avec leur utilisation traditionnelle.
Arrivée pour le déjeuner au lodge.

Départ en **"Sundowner Drive"** dans la réserve. Excursion en véhicules découverts pour assister au coucher de soleil dans le Kalahari. Il se caractérise par une immense cuvette de sédiments sablonneux, est couvert de broussaille par endroit, et peut être également parcouru de rivières inattendues.

Diner et nuit au lodge.

12EME JOUR : MARDI 20 MAI 2025 : MARIENTAL / WINDHOEK → PARIS ROISSY

Petit-déjeuner. Retour vers la capitale. Déjeuner sous forme de panier-repas.

Transfert à l'aéroport de Windhoek. Vol régulier Ethiopian Airlines pour Paris via Addis Abeba.

14h30-21h20 //

13EME JOUR : MERCREDI 21 MAI 2025 : PARIS ROISSY/ DIJON - DOLE

00h55-6h15 - **Horaires soumis à modification.** Arrivée à Paris. Retour en autocar vers Dijon et Dole.

L'ordre des visites peut être inversé.

Vision d'Ailleurs vous souhaite un agréable voyage

VISION D'AILLEURS VOYAGES

CONDITIONS DE VENTE

DESTINATION : NAMIBIE, SUR LA PISTE DE L'ORYX

TYPE DE VOYAGE : CIRCUIT - 13 JOURS / 10 NUITS

VALIDITE : 9 AU 21 MAI 2025

BASE DE PARTICIPANTS : Base 18/21 Base 22/25 Supplément
Chambre individuelle

PRIX PAR PERSONNE : 5155 € 4999 € 325 €

NOTRE PRIX COMPREND :

- Un(e) accompagnateur(trice) depuis notre région,
- Les transferts en autocar de tourisme Dole-Dijon/aéroport de PARIS ROISSY, AR,
- Les vols réguliers PARIS / WINDHOEK / PARIS, avec la compagnie Ethiopian Airlines via Addis Abeba, en classe économique,
- Les taxes d'aéroport connues à ce jour, 497 € avec 1 bagage en soute de 20kg + 1 petit sac à main inclus/personne,
- Le transport local en minibus/autocar climatisé et privé, et en 4x4 ouverts lors des safaris à Etosha,
- L'hébergement pour 10 nuits en hôtels / lodges de 1^{ère} catégorie en chambre double standard,
- La pension complète du diner du jour 2 au déjeuner du jour 12,
- Une bouteille d'eau par jour et par personne dans le véhicule,
- Un(e) guide local(e) accompagnateur(trice) parlant le français pendant tout le circuit,
- Les visites mentionnées dans le programme,
- Les pourboires aux chauffeurs et guide local accompagnateur(trice),
- L'assistance de notre correspondant local,
- Un carnet de voyage avec guide touristique et une réunion de prévoyage,
- L'assistance par téléphone de notre agence 24H/24, 7J/7.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles, les boissons,
- **Le supplément chambre individuelle : 325 €** (nombre limité, en demande),
- Les éventuels excédents de bagages,
- Toutes les prestations non mentionnées dans le programme,
- **Les assurances VOYAGE ANNULATION OU MULTIRISQUES : nous consulter.**

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Tarifs donnés en date du 13 juin 2024, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et de modification des tarifs pour 2025.

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

Redevances et taxes connues à la date du contrat : 497 €.

Taux de référence achats en Devises : BASE 1 N\$ = 0.049 EUR

MODALITES DE PAIEMENT : un acompte de 30% est demandé à la réservation du voyage sur la base de 18 participants + un 2ème acompte 90 jours avant le départ. Solde 40 jours avant le départ à réception de la facture et réajustement du tarif, selon révision éventuelle du prix et nombre définitif de participants. **REGLEMENTS A L'ORDRE DE JMB VOYAGES.**

Formalités pour les ressortissants français :

☐ Passeport (validité postérieure à 6 mois après la date du retour/pages vierges successives)

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Mineurs : Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire :

CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do.

Formalités sanitaires : Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines sont recommandées ; assurez-vous d'être à jour dans vos vaccinations habituelles.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR - CONDITIONS D'ANNULATION 2025 - si cela entraîne un changement de base de participants, le tarif sera actualisé selon nombre définitif de participants à la date du solde.

Frais d'annulation/résolution du contrat + assurance non remboursable quelque soit le cas

Annulation individuelle des participants (jusqu'à 10% du nombre de participants)

L'annulation individuelle des participants entraîne le paiement des pénalités suivantes :

Voyages Clé en Main :

A plus de 90 jours : 500 € par personne de frais d'annulation

De 90 jours à 45 jours : 40 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

De 44 à 31 jours avant le départ : 70 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

VISION D'AILLEURS VOYAGES

A moins de 30 jours du départ : 100 % du montant total du voyage, hors taxes aéroportuaires.

Quel que soit le voyage : En cas d'annulation, la prime d'assurance n'est jamais remboursable et s'ajoute aux frais d'annulation.

ANNULATION PAR LE DÉTAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de 18 participants n'est pas inscrit 21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours. Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

CONTACT :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais : Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). L'entreprise PASSION DU MONDE est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise PASSION DU MONDE dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ PASSION DU MONDE a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'**APST** [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 AVENUE Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de JMB VOYAGES.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplgfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT00006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081



VISION D'AILLEURS VOYAGES



VISION D'AILLEURS VOYAGES